



*ADMINISTRATION, URBANISME*

## **Rénovissime : une aide à la rénovation pour votre logement**

Publié le 24 octobre 2018

**La vallée de l'Hérault vous accompagne grâce à son programme d'intérêt général "Rénovissime" !**

Dans le cadre de son action en faveur du logement, la communauté de communes a lancé en 2012 ce programme qui vise à lutter contre l'habitat indigne et dégradé et contre la précarité énergétique. Pour correspondre aux objectifs du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté par la communauté de communes, le PIG Rénovissime est relancé pour cinq ans (2018-2023).

## Rénovissime c'est pour qui?

- ▶ Pour tout propriétaire dont le bien est situé sur le territoire de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault et date de plus de 15 ans
- ▶ Pour les propriétaires bailleurs qui veulent rénover un logement loué ou réhabiliter un bien vacant afin de le louer
- ▶ Pour les propriétaires occupants qui souhaitent améliorer leur résidence principale

## Quels sont les types de travaux réalisables?

- ▶ Travaux d'économies d'énergie (dont copropriétés fragiles)
- ▶ Maintien de l'autonomie (adaptation au vieillissement et au handicap)
- ▶ Réhabilitation de logement dégradé et vétuste

## Un interlocuteur unique pour un accompagnement personnalisé

Les dossiers sont confiés au bureau d'étude Urbanis, missionnée par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Il vous accompagne à chaque étape de votre projet.

“ | *Un service 100% gratuit*

## Un site dédié

Nous vous donnons rendez-vous sur le site internet Rénovissime : [www.renovissime-valleeherault.fr](http://www.renovissime-valleeherault.fr) ↗

## Pour en savoir plus...

Nous vous proposons une vidéo explicative sur notre programme d'intérêt général Rénovissime

# PRÉCÉDÉ

Rénovissime de la rénovation votre logement

 [RETOUR À LA LISTE](#)



**VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 04 67 57 04 50